

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataire(s)

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GOUILLONS

Affaire suivie par :
CLAUDINE GARNIER - 02 38 77 33 62
Fax : 02 37 36 29 93

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

GOUILLONS

Prélèvement	00070440	Commune	GOUILLONS
Unité de gestion	0160 GOUILLONS	Prélevé le :	lundi 22 février 2016 à 11h38
Installation	UDI 001224 GOUILLONS	par :	THOMAS CHARVET
Point de surveillance	P 0000002522 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE		

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH
Chlore libre
Chlore total

Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
8,8	°C				25,00
7,70	unitépH			6,50	9,00
0,08	mg/LCl2				
0,10	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00076597 Référence laboratoire : LSE1602-32783

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobiologique NFU	0,1	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,60	unitépH			6,50	9,00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	597	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	39,3	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00070440)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, les analyses réalisées en production révèlent une teneur en sélénium supérieure à la limite de qualité de 11 µg/l. L'utilisation de l'eau reste donc déconseillée pour les usages alimentaires aux enfants de moins de 4 ans et il est recommandé de reconsidérer la consommation de compléments alimentaires à base de sélénium lorsque l'eau de la distribution publique est régulièrement consommée. La population doit être informée de cette situation. Au regard des difficultés de mise en oeuvre d'un traitement d'élimination du sélénium, il convient d'engager les démarches pour disposer d'une nouvelle ressource ou bénéficier d'une interconnexion permettant de distribuer directement ou après dilution, une eau conforme à la réglementation.

Chartres, le 25 mars 2016

P/le Préfet,
P/ le délégué départemental,
l'ingénieur d'études sanitaires

signé :

Marc PASQUIER